
Copie de 2 délibérations sur le paiement des traitements d'enseignants.

Numéro d'inventaire : 1979.12593

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Directoire du district de Toul / Directoire du département de la Meurthe (Toul / Nancy)

Période de création : 4e quart 18e siècle

Date de création : 1792

Description : Feuille simple manuscrite.

Mesures : hauteur : 367 mm ; largeur : 220 mm

Mots-clés : Gestion des personnels : recrutement, nominations, etc.

Filière : aucune

Niveau : aucun

Nom du département : Meurthe-et-Moselle

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

Lieux : Meurthe-et-Moselle

Copie d'une Délibération du Directoire du District
de Coul. Du 18^e Juillet 1792

Sur la présente Requête, ensemble la Délibération du
District du Département de la Meurthe du 26 avril jointe
Qui le procureur Syndic

Le Directoire considérant que la Nation s'étant engagée
des fonds qui serviraient à l'entretien de l'établissement d'un
hôpital, et que qu'il y a lieu de faire expédier au procureur
un mandat du quart de la somme de sept cent soixante
livres, pour le premier quartier de leur traitement, au lieu
dite quatre sous la main du District, ou sur telle autre
il y a lieu d'ordonner. Coul le 18^e Juillet 1792. Par le
Administrateur Composant le Directoire du District de
Coul signé Mombas vice président. Miron Chemin
Général pro. syndic. P. Ballan Secrétaire

Copie de la Délibération du Directoire du
Département de la Meurthe, Du 16^e Juillet 1792

Sur la pétition, la piece jointe est l'avis du Directoire
du District de Coul, Qui le procureur Général Syndic

Le Directoire du Département prononce sur les
différents chefs de la pétition, Arrête que les pétitionnaires
seront payés du quartier resté de leur traitement sur la par
de sept cent soixante livres par année, mande au sous-secrétaire
au Hec de la Nuyse Nationale d'acquiescer auxdits
mandat la somme de 190^e pour le montant du 1^{er} quartier
de quoi il leur valablement décharge, en rapportant le
présent arrêté qu'envisant Nainy le 16 Juillet 1792
Par le Administrateur Composant le Directoire du
Département de la Meurthe. signé Miron Chemin
Général pro. syndic. P. Ballan Secrétaire

